

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AKK SERVICES »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO AVOCATIER,  
Lot 3560, Ilot 350

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/08/2022 , et enregistrés au CEPICI le 11/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKK SERVICES »

Objet :

- Transfert d'argents
- Import / Export
- Prestations de services
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO AVOCATIER,  
Lot 3560, Ilot 350

Dirigeant(s) M KOSSOUNOU KOUASSI ARISTIDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07835 du 07/06/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39920/GTCA/RC/2022 du 07/06/2023

